



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ SAINT-EDMOND-DE-GRANTHAM**

**AVIS PUBLIC RELATIF À UNE DEMANDE
DE DÉROGATION MINEURE**

Prenez avis qu'à la séance du Conseil municipal qui se tiendra le 11 août 2026 à 19 h 30 au 1393, rue Notre-Dame-de-Lourdes, à Saint-Edmond-de-Grantham, le conseil municipal statuera sur la démarche de dérogation mineure suivante :

Désignation de l'immeuble :	Nature et effets de la dérogation mineure demandée :
BÂTIMENT SITUÉ SUR LE LOT 5 466 436 DU CADASTRE DE QUÉBEC, MATRICULE 7085-15-7189 ZONE ID-1	Reconnaître conforme la localisation d'une remise à construire en cour avant/latérale (lot de coin) à 5 m, ceci ne respectant pas les marges avant exigées de 10 m;

Au cours de cette séance, les membres du conseil municipal prendront connaissance des documents remis par les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur le sujet.

Tout citoyen ou organisme souhaitant obtenir des précisions et des explications en lien avec ce projet ci-haut mentionné et les conséquences de leur autorisation ou souhaitant formuler un commentaire à cet égard peut le faire en communiquant avec la Municipalité de Saint-Edmond-de-Grantham au 819 395-2562 ou par courriel à l'adresse suivante : inspection@st-edmond-de-grantham.qc.ca

Le présent avis public est disponible sur le site internet de la Municipalité de Saint-Edmond-de-Grantham à l'adresse suivante : www.st-edmond-de-grantham.qc.ca

Donné à Saint-Edmond-de-Grantham, le 16e jour du mois de juillet 2026.

Sonya Turcotte
Directrice générale et greffière-trésorière